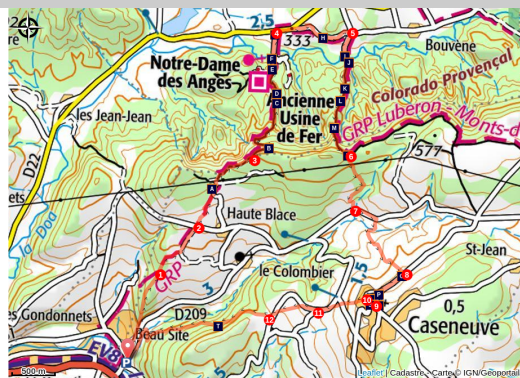


CASENEUVE - Du Calavon à la Dôa

Caseneuve



Sentier ocreux de Couvine (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Plus qu'un simple décor nature, un livre ouvert sur notre terroir et notre histoire...

« D'un versant à l'autre, les différentes montées sont assez sportives mais les paysages qui se dévoilent peu à peu en valent la peine. Façonné par le climat, la géologie et le travail des humains, j'ai éprouvé un sentiment d'émerveillement et de fascination devant l'harmonie paysagère entre le patrimoine agraire, les sous-bois de l'ubac, les falaises d'ocres, les berges de la Dôa, la garrigue et les pinèdes des crêtes... Cerise sur le gâteau, le village de Caseneuve, avec ses ruelles étroites, son château et immense donjon, son calvaire géant puis, au combien magique, le somptueux panorama sur la vallée d'Apt ! »
Pauline Rimbert, stagiaire Chemins des Parcs au Parc naturel régional du Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h 30

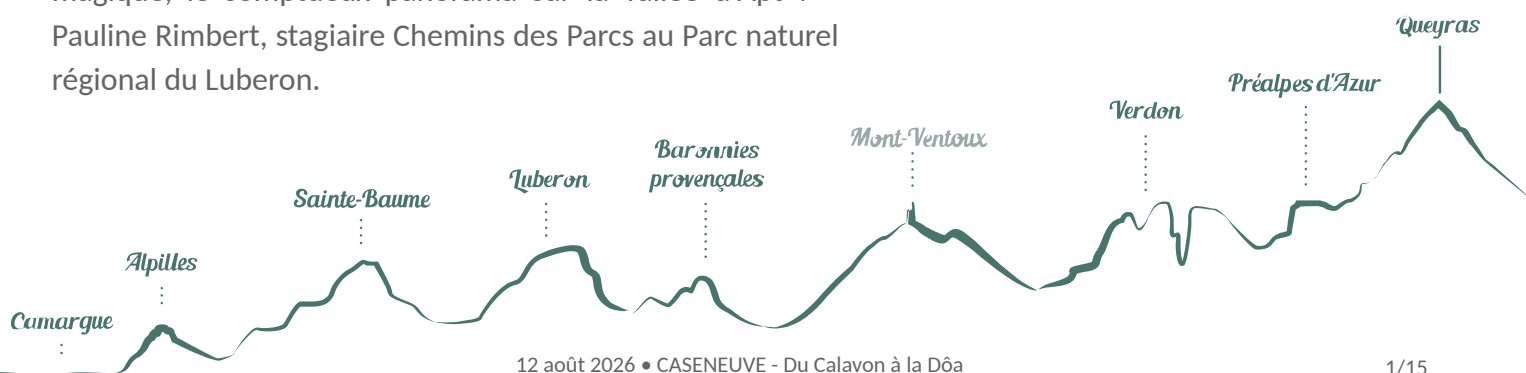
Longueur : 14.7 km

Dénivelé positif : 627 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Géologie



Itinéraire

Départ : Parking des Rablassins, Caseneuve

Arrivée : Parking des Rablassins, Caseneuve

Balilage :  GRP®  Non balisé  PR  PR local

Depuis le parking, gagner le pont à gauche et déboucher sur la route (D22. Au carrefour "Rablassin", traverser la route (prudence !) et prendre le petit sentier qui longe sur la gauche la route de Viens (D209). Gravier ce sentier plus ou moins rocailleux (PR local). Croiser un chemin d'habitation et continuer tout droit sur 1km. Aux croisement de chemins situé à hauteur du hameau des Jonquets, filer encore tout droit sur 160 m.

1- A l'embranchement avec le GRP®, prendre légèrement sur la droite (GRP®). Au croisement 200 m après, virer à droite et déboucher sur le chemin des Crottes. Bifurquer à gauche et poursuivre tout droit (GRP®).

2- Au carrefour "Les Blaces", traverser la petite route et continuer tout droit sur un petit sentier en sous-bois (GRP®). 400 m plus loin, continuer à gauche sur la piste. Poursuivre à gauche au 1er croisement de piste, puis devant l'habitation, quitter la piste et s'engager à droite sur un sentier (GRP®). Monter progressivement vers les crêtes et atteindre un croisement de 4 sentiers (point 494).

3- Prendre le sentier de gauche et basculer sur l'ubac (face nord) du massif (GRP®). Franchir trois virages plus ou moins en épingle, longer un bord de falaises (prudence, ne pas s'approcher du vide, les fronts de taille sont fragilisées par l'érosion !) et poursuivre tout droit la descente. Franchir un petit ressaut ocreux, déboucher sur un large chemin qui mène à l'accrobranche et le descendre à droite. En contre-bas, traverser un petit affluent de La Dôa puis atteindre un chemin revêtu. Filer tout droit, dépasser l'entrée du camping, franchir le pont sur la Dôa et remonter la petite route jusqu'à la route de Rustrel (GRP®).

4- Au carrefour "Les Eyssablières", virer à droite et longer la route sur 200 m (possibilité de longer la chaussée par une petite trace juste au-dessus en parallèle). Juste après l'habitation, poursuivre à droite le chemin revêtu de la Poste (GRP®) et avancer sur 800 m.

5- Au carrefour "Istrane", tourner à droite et descendre jusqu'à la rivière (GRP®). Traverser la Dôa (passage à gué !) et déboucher sur un carrefour déboisé. Prendre le sentier au niveau des trois barrières en bois et monter dans la pinède (GRP®). Franchir un passage plus raide, continuer tout droit la montée sur 900 m et déboucher sur les crêtes.

6- Au carrefour "La Croix de Christol", continuer tout droit (PR) et entamer la descente sur le versant sud (PR). 70 m plus bas, au carrefour "Combaury", filer tout droit en direction de Caseneuve (PR). Descendre le sentier sur 350 m, franchir un virage à droite bien marqué puis, à l'approche du hameau de la Lègue, virer à gauche, retomber en contre-bas sur le chemin d'accès aux habitations et déboucher sur la route de Viens (D209).

7- Au carrefour "La Lègue", partir à gauche et remonter la route sur 300 m (prudence !). Au carrefour "Les Naisses", quitter la route et prendre le chemin à droite en direction de "Caseneuve" (PR). Descendre jusqu'au fond du ravin de Rablassin (section de sentier souvent embroussaillée !), le traverser et remonter sur le versant opposé. Atteindre une piste, virer à gauche et gravir la piste (PR). Longer des champs, franchir deux virages et atteindre la route des Quatre chemins.

8- Au carrefour "Le Pré Long", virer à droite et emprunter la route sur 450 m (PR). A la sortie du premier virage à droite, grimper à gauche la rue du Château (non balisé). 70 m plus loin, poursuivre la montée par la Grand rue, longer le pied des fortifications puis virer à gauche et passer sous une arche. Continuer Rue du Mistral, traverser la place et filer à droite Rue de l'Avocat (non balisé). Déboucher sur le Chemin de l'Oratoire, partir à gauche, longer le parking et s'approcher au mieux de l'oratoire imposant. Revenir ensuite 70 m sur ses pas jusqu'au début du Chemin de l'Oratoire et gagner la route de Saint-Martin-de-Castillon (D35).

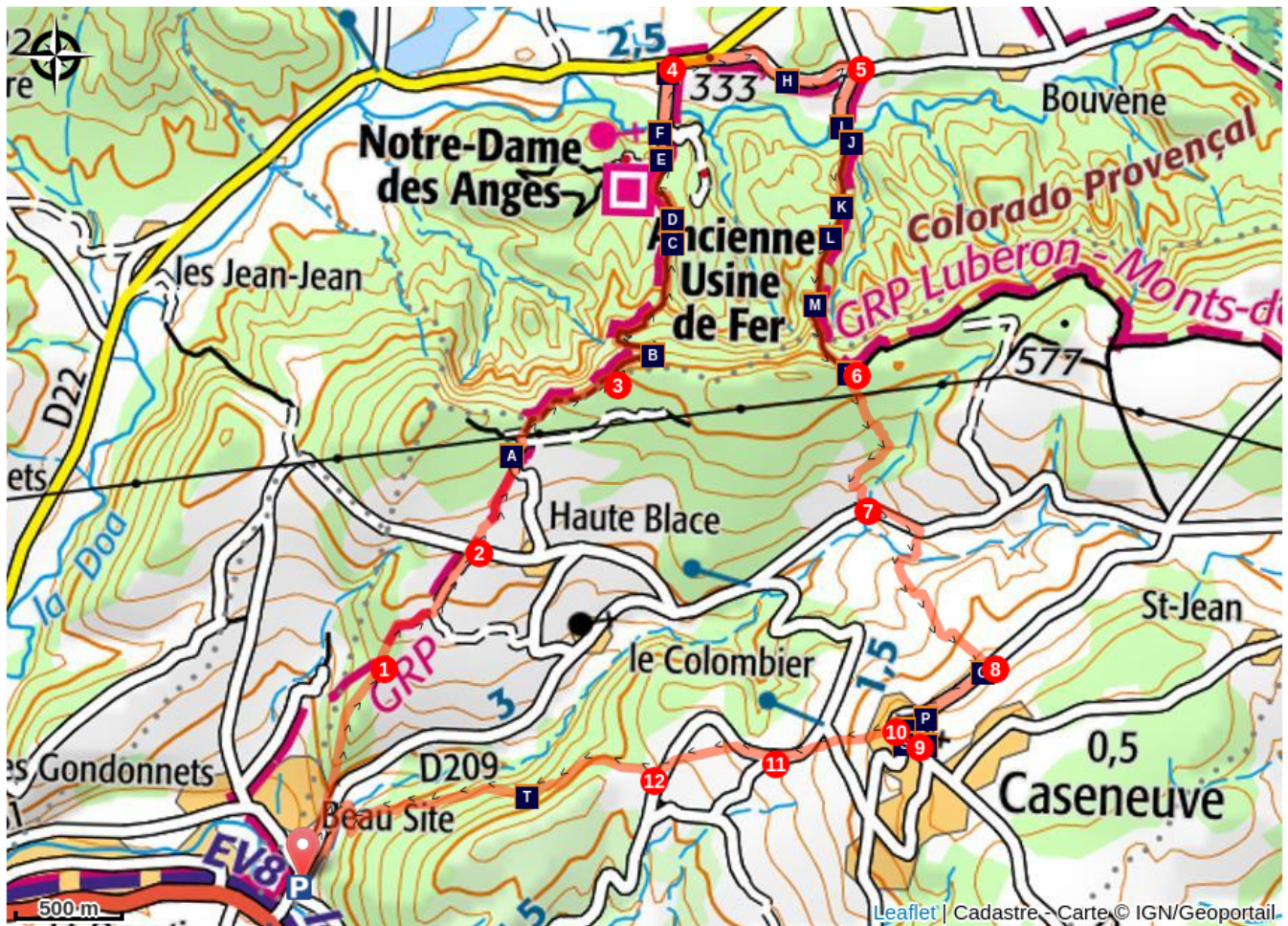
9- Filer à droite en bordure de route, longer les maisons et anciens rempart, puis dévaler en face le Montée du Luberon. Virer une fois à gauche et de suite à droite, descendre la Rue du Portail. En contrebas, bifurquer à gauche Rue de l'Hôpital et virer de suite à droite. Descendre et passer sous le pontin (non balisé).

10- Au carrefour "Caseneuve", descendre en face l'Ancien chemin d'Apt (PR). 280 m plus bas, traverser la route d'Apt (prudence !) et poursuivre le chemin juste en face. En contrebas, retomber de nouveau sur la route d'Apt (D35) et l'emprunter à droite (prudence !).

11- Au carrefour "Le Vignal", continuer à droite (PR) et longer encore la route sur 180 m (prudence !). A l'entrée d'un virage, quitter la route et descendre à gauche le sentier en sous-bois (PR). 330 m plus loin traverser une dernière fois la route d'Apt (prudence !) et filer en face sur le chemin de Catisson. Avancer 90 m jusqu'au niveau d'une vague clairière.

12- Ne pas rater à droite le départ du sentier (PR). S'enfoncer dans le sous-bois, passer une vague épaule et attaquer une descente régulière. 600 m plus bas, poursuivre tout droit le sentier puis, 400 m plus loin en contre-bas, franchir une courte remontée et déboucher sur un chemin (PR). L'emprunter à droite, descendre, franchir une épingle à droite puis au carrefour de chemin suivant, filer à gauche. Longer deux habitations et revenir ainsi directement au parking de départ (PR).

Sur votre chemin...



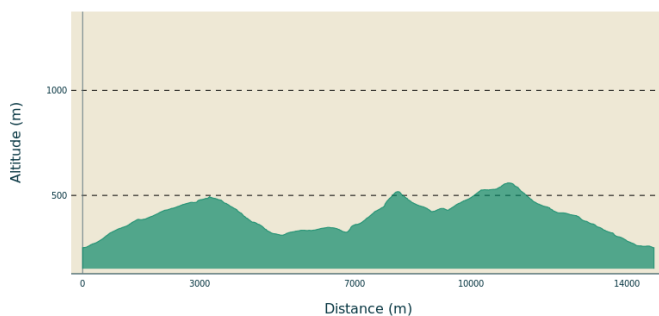
- | | |
|---|--|
|  Champs de Lavande ou Lavandin ? (A) |  Indicateurs de la qualité des forêts (B) |
|  Les origines marines de l'ocre (C) |  Cheminées de fées (D) |
|  La production de fer (E) |  Pauline Jaricot, martyr du fer (F) |
|  L'ocre et son exploitation à Rustrel (G) |  Les gardiens des prairies (H) |
|  La Dôa, torrent multicolore (I) |  L'azuré de Baguenaudier (J) |
|  Trésors multicolores (K) |  Elles aiment l'ocre... (L) |
|  Quand la terre glisse... (M) |  Morenas, l'avant-gardiste (N) |
|  Le gui, plante parasite et médicinale ! (O) |  Lavoir et bugadières (P) |
|  Château de Caseneuve (Q) |  Le plus grand oratoire de Provence ! (R) |
|  Panorama de Caseneuve (S) |  Le petit rhinolophe (T) |

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Au départ, aux points 4, 7, 8, 9, 10 et 11, attention à la circulation lors des traversées et/ou emprunts de route !
- Après le point 5 : le passage à gué sur la Dôa peut s'avérer délicat après un gros orage ou un long épisode pluvieux. Soyez vigilants et en cas de doute, ne vous engagez pas !
- Entre les points 5 et 6, vers la Croix de Christol : ne pas s'approcher trop près du bord des falaises, risque d'effondrement !
- Bien rester sur les sentiers et chemins balisés : les zones de sables ocreux sont très sensibles à l'érosion.
- S'abstenir de tout prélèvement d'ocre.
- ATTENTION ZONE PASTORALE vers Istrane : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons sur le Parc naturel régional du Luberon](#).
- RISQUE INCENDIE : Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 251 m
Altitude max 560 m

Accès routier

A 5 km à l'est d'Apt par les D900, D35 et D209.

Parking conseillé

Parking des Rablassins, 100 m après le pont du Fangas qui enjambe le Calavon (bord de D209).

Source



Luberon Géoparc mondial
UNESCO

Lieux de renseignements

Luberon Géoparc mondial UNESCO



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt
stephane.legal@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
<https://www.parcduluberon.fr/unesco-geoparc/>

Maison du Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès, 84400 Apt
accueil@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Pays d'Apt Luberon
788 avenue Victor Hugo, 84400 Apt
oti@paysapt-luberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 74 03 18
<http://www.luberon-apt.fr/>



Champs de Lavande ou Lavandin ? (A)

La Lavande aspic (*Lavandula latifolia*), à larges feuilles blanchâtres, est une plante des étages méditerranéens. La Lavande vraie ou fine (*Lavandula angustifolia*), à feuilles étroites, est quant à elle plus montagnarde (de 600 m jusqu'à 1500 m d'altitude). C'est ordinairement le lavandin (*Lavandula hybrida*), hybride naturel des deux, aux parfums plus grossiers mais à plus fort rendement, que l'on observe ici dans les champs en juin/juillet. Attention, ces cultures sont le fruit d'un dur travail agricole, merci de ne pas cueillir !

Crédit photo : ©Axelle Beaumard - PNRL Luberon



Indicateurs de la qualité des forêts (B)

Dans les vallons frais et humides de l'ubac du massif ocrier, il est possible d'observer une opulence de lichens foliacés installés sur les écorces des arbres. Ce sont des végétaux dits "épiphytes" mais ils ne constituent pas des parasites pour leurs supports. Il s'agit de bio-indicateurs de la qualité des forêts. Le vallon présente deux espèces pulmonaires rares en France : le lichen pulmonaire (*lobaria pulmonaria*), de couleur verte formant des feuilles et le *peltigera leucophlebia*, lichen des terrains siliceux dont c'est la seule station connue en zone méditerranéenne.

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



Les origines marines de l'ocre (C)

Les ocres du Luberon trouvent leur origine dans des sables marins déposés au Crétacé, il y a environ 100 millions d'années, lorsque la mer recouvrait une partie de la Provence. Ces sables renfermaient de la glauconie, un minéral argileux vert riche en fer. Après le retrait de la mer, ils ont été soumis à une longue altération sous climat chaud et humide. Cette transformation a modifié la composition minéralogique et la couleur des sables : les anciens sables verts sont alors devenus des sables ocreux, aux teintes jaunes, orangées ou rouges.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Cheminées de fées (D)

Les cheminées de fées sont des formes d'érosion spectaculaires. L'eau de pluie ravine les sables ocreux, mais certains niveaux plus résistants protègent localement la roche située en dessous. Peu à peu, des colonnes se dégagent, parfois coiffées par une dalle ou une cuirasse ferrugineuse plus dure. Ces formes semblent sculptées, mais elles restent très fragiles : le ruissellement, le gel, les chutes de blocs et le piétinement les font évoluer rapidement. Il faut les observer depuis le sentier, sans s'en approcher.

Crédit photo : ©Pauline Rimbert - PNR Luberon



La production de fer (E)

La cuirasse ferrugineuse qui recouvre les sables ocreux est assez riche en hydroxydes de fer pour que, très tôt, son exploitation ait été envisagée. Deux principaux sites ont été exploités. L'un est situé sur le bord du chemin et a fourni, à partir des années 1840, un minerai contenant 30 % d'hydroxyde de fer. Deux usines ont fonctionné dont l'une est aujourd'hui démantelée. L'autre, située en domaine privé, comporte encore de nombreux bâtiments et deux hauts-fourneaux. En 1860, 200 ouvriers sont employés dans les deux usines avant leur fermeture à la fin du XIXe s.

Crédit photo : ©DR



Pauline Jaricot, martyr du fer (F)

Alors qu'en 1845 l'usine de fer du Bas est en faillite, une riche bourgeoise de Lyon prénommée Pauline Jaricot est révoltée par la condition ouvrière. Elle souhaite alors "rendre à l'ouvrier sa dignité d'homme" et rachète l'usine, réhabilite la chapelle de Notre-Dame-des-Anges afin que les ouvriers puissent aller à la messe, ouvre une école et loge les familles. Mais l'usine fait toujours face à de nombreuses difficultés financières et les trois accidents mortels d'ouvriers obligent alors un placement en règlement judiciaire. En 1862, Pauline Jaricot meurt ruinée et dans une extrême pauvreté, s'efforçant jusqu'au bout de rembourser ses dettes.

Crédit photo : ©DR



L'ocre et son exploitation à Rustrel (G)

Au Colorado provençal, l'exploitation de l'ocre dans des carrières à ciel ouvert s'est déroulée de 1871 à 1991. Une particularité de ce site réside dans l'usage ingénieux de l'eau : stockée dans des puisards (réservoirs), elle était ensuite envoyée sous pression jusqu'aux fronts de taille.

Les parois étaient alors lavées à la lance. Le mélange d'eau, de sable et d'ocre s'écoulait par gravité à travers un réseau de rigoles et d'aqueducs jusqu'aux bassins de décantation. En chemin, le sable, plus lourd, se déposait naturellement, notamment dans des batardeaux (pièges à sable), tandis que l'eau chargée d'ocre poursuivait sa route. Dans les bassins, l'ocre finissait par se déposer au fond. Une fois l'eau évaporée, comme dans un marais salant, les ocriers découpaient la pâte d'ocre en briques, qui étaient ensuite séchées puis transformées.

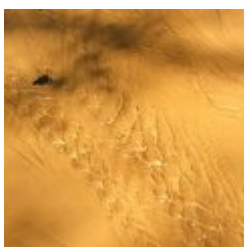
Crédit photo : ©Rémi Duthoit



Les gardiens des prairies (H)

Grace aux moutons en pâture, la biodiversité exceptionnelle du Luberon se maintient. Sans pâturage, les pelouses se fermentaient peu à peu et vous n'auriez plus la chance d'observer autant d'insectes, d'oiseaux et de fleurs. Les moutons, en sélectionnant certaines plantes et en empêchant l'embroussaillage, favorisent la présence d'espèces rares. Les éleveurs sont soutenus dans leur travail par le Parc naturel régional du Luberon, l'Office national des forêts et les agents pastoraux.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La Dôa, torrent multicolore (I)

Ce torrent prend sa source sur la commune de Viens, à environ 5 km vers l'est, puis rejoint le Calavon, lui-même affluent de la Durance et sous-affluent du Rhône. Avant de traverser le Colorado provençal, la Dôa parcourt des vallons encaissés entre les collines et le piémont des monts de Vaucluse. Lors de violents orages, son passage dans les terrains ocreux de Rustrel charge ses eaux en boues colorées et en limons argileux, leur donnant des teintes jaunes, orangées ou brunâtres.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



L'azuré de Baguenaudier (J)

La ripisylve de la Dôa, qui prend naissance dans les ocres de Gignac, recèle de nombreuses espèces de micro-lépidoptères, dont les origines sont liées aux contrastes climatiques de cette région. L'azuré de Baguenaudier (*glaucomata*) est un papillon qui présente un dimorphisme sexuel, la couleur de leurs ailes permet donc de repérer leur sexe : le dessus des ailes du mâle est d'un bleu lilas brillant bordé d'une fine marge sombre, tandis que celui de la femelle est plus foncé et suffusé de bleu. Le revers des ailes est orné d'une ligne de points noirs. L'espèce est particulièrement présente dans le sud-est de la France.

Crédit photo : ©Fabrice Teurquety - OTI Destination Luberon



Trésors multicolores (K)

Le cheminement sur cet affleurement d'ocre, associé aux pins, à la bruyère et aux contreforts du Luberon, offre une incroyable palette de couleurs. Aux jaunes multiples, ponctués d'ombres bleu-noir profondes et aux blancs éclatants, vient s'ajouter la fulgurance des ocres rouges orangées. Tous les violets, les verts, les jaunes d'or et de paille jusqu'aux reflets bleus indigo, nourrissent les interrogations du visiteur émerveillé.

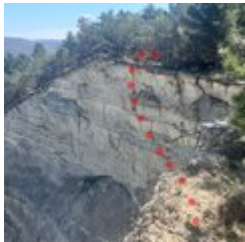
Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Elles aiment l'ocre... (L)

Dans un environnement très calcaire, le massif ocrier du Luberon offre à la végétation un substrat sableux unique où se développe tout un cortège exceptionnel de plantes silicicoles (qui aiment la silice), acidophiles (qui aiment les sols acides) et psammophiles (qui aiment le sable). Au cœur du maquis, des pelouses colonisent les petites clairières isolées où se sont réfugiées de rares espèces, dont certaines sont protégées par la loi.

Crédit photo : ©Daniel Grenouilleau



Quand la terre glisse... (M)

Après une période froide et pluvieuse, janvier 2010 s'est terminé par une hausse des températures. Pendant trois jours, le brouillard cachait la falaise face à Rustrel et un beau matin, les habitants se sont réveillés devant un paysage spectaculaire : un glissement de terrain avait emporté un demi-hectare de bois de la commune de Caseneuve sur celle de Rustrel. Pendant les semaines qui ont suivi, les riverains ont vécu au rythme du grondement des chutes de pierres. Le sentier initial des crêtes a glissé 100 m plus bas ! Grande prudence est de mise à chaque fois que l'on s'approche d'un front de taille ou falaise...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Morenas, l'avant-gardiste (N)

Dans le Colorado, François Morenas fut le premier à baliser des itinéraires de randonnées dès 1953. Véritable précurseur des GR® du sud, souvent traité de "fada" par les gens du pays, il défricha, armé de sa serpe et de sa pioche plus de 1 500 km de sentiers entre Ventoux, Monts-de-Vaucluse et Luberon. Passionné, il aimait avant tout partager son plaisir d'ouverture avec les autres. Jusqu'à son dernier souffle, il continua d'entretenir ses traces, aujourd'hui plus ou moins disparues.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le gui, plante parasite et médicinale ! (O)

Le Gui (*Viscum album*) est une plante hémiparasite qui vit aux dépens de l'eau et des sels minéraux d'un arbre hôte. Le Gui s'accroche telle une sangsue et développe des suçoirs qui pompent la sève de l'arbre jusqu'à son épuisement. Dépourvu de racines, il est fixé à son hôte par un suçoir primaire qui s'enfonce profondément jusqu'au bois. Sa toxicité est liée à la présence de protéines. Son ingestion peut engendrer des diarrhées et des douleurs abdominales. Mais le gui, nanti de vertus extraordinaires dans la mythologie antique et germanique, fut célèbre jusqu'au XIXe s. pour guérir l'épilepsie. Aujourd'hui, ses préparations trouvent une indication dans l'hypertonie, l'hypotension, l'artériosclérose...

Crédit photo : ©Pauline Rimbart - PNR Luberon



Lavoire et bugadières (P)

Les lavoires, dont la majorité fut construite à la fin du XIXe s., satisfaisaient un idéal moderne d'hygiène et de salubrité publique. Ils deviennent des lieux de sociabilité féminine, dont les mémoires familiales ont laissé quantité de témoignages de séances de *bugades*, en provençal, de grandes lessives de draps, chemises et serviettes effectuées deux fois par an par les femmes. Debout ou agenouillées dans une caisse garnie de paille, les *bugadières* savonnaient le linge en s'aidant d'un battoir en bois. La poutre en bois au-dessus permettait de reposer le linge et de le tordre après le rinçage.

Crédit photo : ©Pauline Rimbert - PNR Luberon



Château de Caseneuve (Q)

Probablement érigé en pierres vers l'an 1000, le château témoigne de l'histoire stratégique et défensive de la région. Au haut Moyen-Age, Caseneuve fut le premier fief de Humbert, dont les héritiers sont les fondateurs de l'illustre famille Agoult-Simiane. Cette place historique de la maison des Agoult-Simiane ne fut jamais attaquée. Perchée au sommet du village, la "casanova" a donné son nom au village et la forteresse actuelle haute de 32 mètres offre une vue imprenable sur la vallée d'Apt.

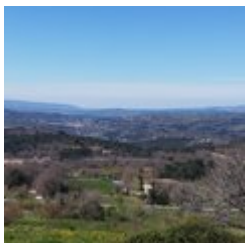
Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le plus grand oratoire de Provence ! (R)

L'oratoire Saint-Jean, érigé à partir de 1840, est aujourd'hui considéré comme le plus grand oratoire de Provence. Ancien pigeonnier, il a été construit à l'entrée du village par les habitants eux-mêmes, convaincus par des moines franciscains de démonter pierre après pierre l'arc triomphant de l'ancienne abbaye Notre-Dame des Aumades, située en contrebas du village. Le chantier titanesque a donc consisté à démonter, numéroté et transporter à dos d'hommes et de mulets chaque pierre. Haut de 7 m, l'édifice est impressionnant et unique dans la région.

Crédit photo : ©OTI Pays d'Apt Luberon



Panorama de Caseneuve (S)

Depuis le point de vue situé une centaine de mètres en contre-bas à gauche le long de la route, la vue plongeante sur la vallée d'Apt est idéale pour admirer un coucher de soleil, parfaitement exposé. Les anciens remparts du château de Caseneuve dominent fièrement le pays. Les ruelles caladées et les maisons en pierre ajoutent au charme pittoresque du lieu.

Crédit photo : ©Pauline Rimbert - PNR Luberon



Le petit rhinolophe (T)

Le petit rhinolophe est le plus petit représentant des Rhinolophidés européens (*rhinolophus hipposideros*). Les différentes espèces de cette famille se distinguent par leur appendice nasal en forme de fer à cheval, qui lui permet d'émettre des ultrasons. Entièrement enveloppé dans ses membranes alaires au repos ou en hibernation, son pelage est brun clair sur le dos et grisâtre sur le ventre. Il chasse à faible vitesse et hauteur dans les sous-bois, les lisières et les haies, grâce à la manœuvrabilité que lui confère sa grande surface de patagium, remarquable parmi les espèces européennes.

Crédit photo : ©Fabien Egal



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Luberon Géoparc mondial UNESCO